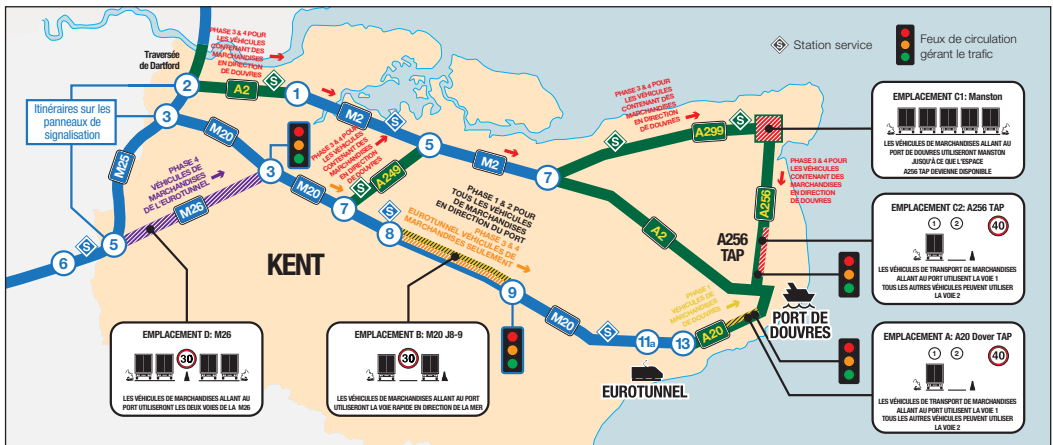


Opération Brock

Instructions pour les véhicules transportant des marchandises de 7,5 tonnes et plus, à destination de l'Europe via l'Eurotunnel ou le port de Douvres



Que représente l'opération Brock ?

L'opération Brock vise à diriger les véhicules de transport de marchandises d'un poids égal ou supérieur à 7,5 tonnes utilisant l'Eurotunnel ou bien le port de Douvres en cas de perturbation des voyages transmanche.

Cela évite de fermer la M20 et vous aide à vous rendre à votre destination.

Si vous êtes dans un véhicule de transport de marchandises de 7,5 tonnes ou plus à destination de l'Europe via l'Eurotunnel ou le port de Douvres, vous devez suivre ces instructions. Cela permettra de vous rendre à l'Eurotunnel ou au port de Douvres par l'itinéraire le plus sûr et le plus rapide.

Si vous ne suivez pas ces instructions pour l'Eurotunnel ou le port de Douvres, vous risquez d'être bloqué et retardé.

Voici les instructions à suivre pendant l'opération Brock

- Faites une pause avant votre voyage dans le Kent car vous pourriez être retardé
- Emportez des provisions et de l'eau supplémentaires en cas de retard.
- Préparez tous les documents pertinents avant d'entrer dans le Kent – voir [gov.uk/euexithauliers](https://www.gov.uk/euexithauliers) pour obtenir plus de détails
- Suivez les instructions données par les responsables de l'opération Brock et la signalisation que vous verrez sur les routes.
- Ne vous fiez pas au GPS.
- Vérifiez que vous pouvez terminer votre voyage avant de partir – visitez le site [trafficengland.com](https://www.trafficengland.com) ou adressez-vous à votre responsable des transports.
- Assurez-vous que votre véhicule n'a pas de défauts.
- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'essence pour votre voyage.

L'opération Brock comporte quatre phases

L'opération Brock comporte quatre phases. Lors de sa mise en œuvre, vous devez suivre les instructions contenues dans cette notice. Cela va garantir que vous utilisiez le bon itinéraire pour chaque phase. Les couleurs du tableau correspondent aux couleurs sur la carte ci-jointe.

La carte montre :

- Les différents emplacements utilisés dans le cadre de l'opération Brock.
- Les emplacements et les routes que vous devez utiliser en fonction de la phase en vigueur de l'opération Brock.
- Les voies que vous devez utiliser à chaque phase et quelles seront les limitations de vitesse.

Si vous ne suivez pas ces instructions ou essayez d'utiliser d'autres itinéraires, il est possible que votre voyage soit interrompu. Cela va vous coûter de l'argent et vous faire perdre du temps.

Questions fréquemment posées

Question	Réponse
Quel est le type d'installations (par exemple les toilettes et l'accès à l'eau) disponible sur les A20, A256, M20 et M26 ?	Les chauffeurs doivent s'assurer qu'ils ont suffisamment de provisions et d'eau en cas de retard. Des installations de confort ne sont pas systématiquement mises à disposition sur les autoroutes A20, A256, M20 et M26 lorsque la circulation est en mouvement, pour des raisons de sécurité. Les installations de confort sont uniquement envisagées lorsque la circulation doit être stationnaire pendant de longues périodes. Il y aura des installations de confort à Manston.
De quelle manière Dover TAP sera-t-il mis en œuvre pendant l'opération Brock ?	Il sera mis en œuvre de la même manière qu'il l'a toujours été depuis 2015. Les véhicules de transport de marchandises à destination de l'Europe se dirigeant vers le port de Douvres doivent utiliser la voie 1 uniquement afin que les autres véhicules puissent utiliser la voie 2.
De quelle manière la sortie 8-9 de la M20 sera-t-elle utilisée pendant l'opération Brock ?	Si Dover TAP atteint sa capacité maximale, la sortie 8-9 de la M20 sera utilisée. Les véhicules de transport de marchandises de 7,5 tonnes et plus à destination de l'Europe doivent emprunter la voie rapide en direction de la mer. Le restant du trafic sera dirigé vers un système à double voie à contre-sens sur la voie rapide allant en direction de Londres.
De quelle manière Manston sera-t-il utilisé pendant l'opération Brock ?	Si la sortie 8-9 de la M20 atteint sa capacité maximale, les véhicules de marchandises de 7,5 tonnes et plus à destination de l'Europe allant à Douvres seront dirigés vers Manston. Tous les véhicules de transport de marchandises de l'Eurotunnel continueront à utiliser la sortie 8-9 de la M20. Des installations de confort telles que l'accès à de l'eau, des toilettes, des douches et des poubelles seront disponibles à Manston dans une zone contrôlée et surveillée. Lorsque l'espace sera de nouveau disponible au port de Douvres, vous y serez dirigé par la route A256. L'A256 disposera d'un système TAP similaire à celui de l'A20.
De quelle manière la M26 sera-t-elle utilisée pendant l'opération Brock ?	Si la sortie 8-9 de la M20 atteint sa capacité maximale pour les véhicules de transport de marchandises de l'Eurotunnel, la M26 sera mise à disposition. Vous serez dirigé de la M26 vers la sortie 8-9 de la M20, puis vers l'Eurotunnel.
Que se passe-t-il si je tombe en panne lors de l'opération Brock ?	Si vous tombez en panne et entravez la circulation sur le réseau routier affectant l'opération Brock, vous serez déplacé vers un lieu sûr.

Droit d'auteur de la Couronne © 2019.

Vous pouvez réutiliser gratuitement ces informations (à l'exception des logos) sur tout format ou support, selon les termes de la licence gouvernementale. Pour consulter cette licence :

veuillez visiter www.nationalarchives.gov.uk/doc/opengovernment-licence/

écrivez à Information Policy Team, The National Archives, Kew, London TW9 4DU, ou envoyez un email à psi@nationalarchives.gsi.gov.uk.

Cartographie (le cas échéant) : ©droits d'auteur de la Couronne, droits de base de données 2019, OS 100030649. Vous êtes autorisé à utiliser ces données uniquement pour vous permettre de répondre à, ou d'échanger avec, l'organisation qui vous a fourni ces données. Vous n'êtes pas autorisé à copier, concéder en sous-licence, distribuer ou vendre ces données à des tiers, sous quelque forme que ce soit.

Ce document est également disponible sur notre site internet à l'adresse : www.highwaysengland.co.uk. Pour obtenir une version accessible de cette publication, composez le **0300 123 5000** et nous vous assisterons.

Pour toute question à propos de cette publication, veuillez envoyer un email à : info@highwaysengland.co.uk ou appeler le **0300 123 5000***. Veuillez citer le code de publication Highways **PR242/18**.

Numéro de travail créatif Highways England BED19 0013

* Les appels vers les numéros 03 ne coûtent pas plus qu'un appel national vers un numéro 01 ou 02 et doivent compter pour les minutes incluses de la même manière que les appels 01 et 02. Ces règles s'appliquent aux appels de tout type de ligne, y compris mobile, BT, autre ligne fixe ou téléphone. Les appels peuvent être enregistrés ou surveillés.

Siège social : Bridge House, 1 Walnut Tree Close, Guildford GU1 4LZ

Highways England Company Limited immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 09346363

Si vous voulez en savoir plus, et pour les dernières mises à jour sur l'opération Brock, veuillez visiter notre site internet :

www.highwaysengland.co.uk/OperationBrock

Où suivez

 **#OperationBrock**

L'opération Brock comporte quatre phases. Chaque phase utilise des itinéraires et des lieux spécifiques. Lorsque l'opération Brock sera en vigueur, tous les véhicules de transport de marchandises à destination de l'Europe, à partir de 7,5 tonnes, qui se dirigent vers l'Eurotunnel ou le port de Douvres doivent suivre les instructions figurant dans ce tableau. Les chauffeurs doivent suivre tous les panneaux routiers jusqu'à l'endroit requis.

PHASE	TOUS LES VÉHICULES DE TRANSPORT DE MARCHANDISE EN DIRECTION DE L'EUROPE (7,5 TONNES ET PLUS) SE RENDANT AU PORT DE DOUVRES	TOUS LES VÉHICULES DE TRANSPORT DE MARCHANDISE EN DIRECTION DE L'EUROPE (7,5 TONNES ET PLUS) VERS L'EUROTUNNEL
1	Les chauffeurs doivent utiliser le protocole TAP (TAP) A20 Douvres (emplacement A)	Les chauffeurs peuvent utiliser tout itinéraire disponible
2	Les chauffeurs doivent utiliser la sortie 8-9 de la voie rapide M20 en direction de la mer (emplacement B).	Les chauffeurs doivent utiliser la sortie 8-9 de la voie rapide M20 en direction de la mer (emplacement B).
3	Les chauffeurs doivent utiliser Manston et A256 TAP (emplacements C1 et C2)	Les chauffeurs doivent utiliser la sortie 8-9 de la voie rapide M20 en direction de la mer (emplacement B).
4	Les chauffeurs doivent utiliser Manston et A256 TAP (emplacements C1 et C2)	Les chauffeurs doivent utiliser la M26 (emplacement D) et emprunter uniquement la sortie 8-9 de la M20 lorsque ceci sera indiqué (emplacement B)

